

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24134888

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

09 SEP. 2024

Greffier
Pour le Greffier

N° d'entreprise : 0476 190 816

Nom

(en entier) : **GOFFIN VIANDE ET FILS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue del'vaux 13A à 5031 Gembloux**

Objet de l'acte : Transfert de siège social

Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 29/08/2024

Ce 29/08/2024 s'est réunie l'Assemblée générale extraordinaire de la société GOFFIN VIANDE ET FILS (0476190816)

Etait présent :

- Goffin Elie (82072514305)

Ordre du jour :

- Modification de l'adresse du siège social

L'assemblée générale extraordinaire, à l'unanimité, accepte le changement d'adresse du siège social de la société depuis le 21/07/2024.

Le nouveau siège social de la société se situera Route de Saussin 30D, 5190 à Spy.

L'assemblée générale donne procuration à l'ASBL UCM Guichet d'entreprises, numéro d'entreprise 0480.411.504 dont le siège social est situé à 5100 Namur (Wierde), Chaussée de Marche, 637, ainsi qu'à toute personne travaillant pour l'ASBL UCM Guichet d'entreprises afin d'accomplir les actes nécessaires à la publication dans les Annexes du Moniteur belge de la présente décision, en ce compris procéder à la signature des formulaires de publication.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et le présent procès-verbal est soumis à la signature des membres présents.

Aline JOSIS

Mandataire

Déposé en même temps : PV d'AG signé et procuration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/09/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).